**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Une seconde convention pour L'Amalgame

**L'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains ont signé ce jeudi 12 mai une convention de subventionnement tripartite pour les années 2022 à 2024 avec l'Association G.A.M.E (Groupement des amis de la musique électrique) en charge de la gestion de la salle de L'Amalgame. Cet engagement vient compléter les mesures de soutien établies lors d'une première convention, portant sur 2020 et 2021, visant à accompagner l'Association dans ses processus de professionnalisation et d'assainissement budgétaire. Le Canton et la Ville engagent respectivement des montants totaux de 120'000 et 600'000 francs.**

L'Association G.A.M.E est une protagoniste essentielle de la vie culturelle yverdonnoise ainsi que de l'ensemble du secteur des musiques actuelles romand. Elle participe grâce à ses activités au rayonnement et à l'attractivité de la Ville d'Yverdon-les-Bains, mais aussi du Canton de Vaud. Malgré des années 2020 et 2021 rythmées par la pandémie de COVID-19 et éprouvantes pour l'ensemble de la scène culturelle, le bilan de la première période de conventionnement de l'Association s'est révélé positif. Grâce à l'important travail déployé par l'équipe de G.A.M.E, tant professionnelle que bénévole, la situation financière a pu être assainie et l'importante position de la salle au sein du milieu maintenue.

La signature de cette nouvelle Convention marque la reconnaissance des activités de L'Amalgame par les deux autorités subventionnantes ainsi que leur confiance quant à l'avenir du lieu. Les subventions annuelles, 40'000 francs du Canton et 200'000 de la Ville, sont garanties sous réserve des attributions légales et budgétaires des autorités compétentes. Ces montants permettront à G.A.M.E d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en termes de professionnalisation, de pérennisation de son activité dans un contexte post-pandémique, d'amélioration des infrastructures ainsi que de renouvellement des publics.

La Ville, le Canton et l'Association se réjouissent de la signature d'un accord signifiant une volonté conjointe de développer de manière durable une vie musicale et nocturne de qualité dans la capitale du Nord vaudois.

Renseignements (pour les médias exclusivement):

- *Etat de Vaud: Cesla Amarelle, conseillère d'Etat et cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 01*
- *Ville d'Yverdon-les-Bains: Pierre Dessemontet, syndic, 024 423 62 00; Carmen Tanner, vice-syndique, 024 423 64 25*
- *Association G.A.M.E : secrétariat, 024 534 68 53; Yvan Gillioz, vice-président, 078 854 53 33; Délia Roulet, membre du comité, 079 290 23 27*

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mai 2022

**TÉLÉCHARGEMENT(S)**